

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de POLYCHROME-EDU

Le 18 juin 2022

Adresse du siège :

3 Avenue Georges Clemenceau – 33600 - PESSAC

Adresse de gestion :

2 rue Deurbroucq - 44000 - NANTES

Le 18 juin 2022, sur la plateforme JitsiMeet, sur l'invitation de Corinne BOURDENET-VICAIRE, les membres de l'association Polychrome-édu se sont réunis en Assemblée Générale annuelle.

Nombre de membres présents : 22

Virginie APERS (Lille), Alice AVENEL (Versailles), Corinne BOURDENET VICAIRE (Nancy-Metz), Séverine BRAUD (Bordeaux), Fabienne DELANNET (Nantes), Laurent DESERT (Versailles), Valentine DILIBERTO (Nancy Metz), Élodie DUBOIS (Nantes), Élisabeth DUGNE (Poitiers), Denis GAUME (Poitiers), Cécile HARTL (Bordeaux), Charlotte HENRIONNET (Nancy Metz), Véronique LEVY (Nice), Claire LABASTIE (Versailles), Jérémy LOPEZ (Nancy-Metz), Céline MAADINI (Nancy Metz), Majda MOUAFIQ RIFFI (Versailles), Véronique PEREZ (Créteil), Murielle PERRIN (Versailles), Aude RENAULT (Poitiers), Katelyne Pierre SANTANGELI (Versailles), Isabelle VANTOMME (Lille)

Pouvoirs (Nombre de membres représentés) : 7

Magali BENEVENT (Versailles), Cyril BLANCY (Versailles), Isabelle CLAVERIE (Bordeaux), Jean-Guy CUOMO (Nice), Christine GUILBOT (Bordeaux), Mélie JOUASSIN (Versailles), Frédéric RICO CERESSE (Rabat)

→ 29 votants

Membres présents non-adhérents en 2020-2021 : 2

Anne COCHY (Rennes), Gauthier GUINET (Lille)

Jérémy Lopez et Séverine Braud, modérateurs de l'Assemblée, accueillent et présentent les fonctionnalités du Jitsi à tous les présents.

Murielle Perrin assure le secrétariat de séance, assistée de Claire Labastie.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer à 10h10.

Ordre du jour

- Présentation de l'association aux nouveaux venus : Quelles spécificités ? Bilan d'activité 2021-22
- Présentation du bilan financier
- Renouvellement du bureau actuel
- Annonces

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION AUX NOUVEAUX VENUS : QUELLES SPECIFICITES ?

L'association POLYCHROME-ÉDU regroupe des enseignants d'arts plastiques de collège et de lycée. Elle vise à soutenir les collègues qui ont besoin d'aide pédagogique ou administrative, et à défendre auprès du ministère et des instances administratives en général notre enseignement dans l'Éducation Nationale, tant en collège qu'en lycée, université et INSPE.

Historiquement, elle est née à partir de problèmes liés à la réforme du lycée de 2010. Elle concernait et concerne encore le lycée, mais nous avons toujours eu une branche collège. Depuis l'année dernière, nous souhaitons développer cette dernière en nommant un(e) co-président(e) professeur de collège. Jérémie Lopez, qui assurait cette fonction, et qui sera dès la rentrée scolaire prochaine enseignant en lycée, devra passer la main à un professeur de collège l'année prochaine. Nous lançons l'appel à candidatures dès maintenant.

Nous avons tous des problèmes d'enseignants des arts plastiques que nous pouvons partager et mettre en commun. Au sein de l'association Polychrome, nous voulons être à l'écoute, pouvoir dialoguer, s'entraider. Nous sommes aussi dans une démarche d'évaluation critique des programmes comme de leur application, des modalités d'enseignement et d'examen, et nous tentons de faire remonter ce qui doit être porté auprès d'instances ministérielles ou rectorales, comme les inspecteurs et le ministère.

.1/ LES MEMBRES ACTUELS DU BUREAU, ANNEE 2021-2022

Présidente	Séverine BRAUD, enseignante en lycée, ac. Bordeaux	1 an
Co-président	Jérémy LOPEZ, enseignant au collège & lycée, ac.Nancy-Metz	2 ans
Trésorière	Fabienne DELANNET, enseignante en lycée, ac. Nantes	1 an
Co-trésorière	Katelyne PIERRE SANTANGELI, enseignante en lycée, ac. Versailles	1 an
Secrétaire	Murielle PERRIN, enseignante au lycée, ac. Versailles	1 an
Co-secrétaire	Claire LABASTIE, enseignante retraitée, membre actif, ac. Versailles	1 an
Webmestre	Corinne BOURDENET-VICAIRE, enseignante en lycée, ac. Nancy-Metz	5ans

BILAN D'ACTIVITE 2021-22

PRÉSENTATION PAR SEVERINE BRAUD - PRÉSIDENTE

Avant de présenter le bilan de l'année écoulée, Séverine BRAUD rappelle l'objet de cette visioconférence : mener une assemblée générale dans laquelle de nouveaux postes seront à pourvoir en tentant d'associer au maximum des collègues de collègues (comme élus au bureau ou membres actifs de l'association). Nous souhaitons assurer l'équilibre collègue/lycée, comme indiqué ci-dessus, avec un(e) co-président(e) professeur(e) de collègue.

.1/ LES ACTIONS MENEES EN 2021-22

.1.1/ CONFERENCES

Cette année nous avons proposé une activité nouvelle, la diffusion de conférences utiles pour notre enseignement.

Trois conférences par des personnalités importantes pour notre discipline

(visioconférences).

Nous avons invité en septembre et octobre, **Marie-Laure BERNADAC**, qui est venue parler de ses expositions (en tant que commissaire d'exposition), notamment sur l'artiste William KENTRIDGE au Musée du LaM à Villeneuve-d'Ascq et sur celle de l'artiste Cindy SHERMAN à la Fondation Louis Vuitton.

Nous avons reçu **Matali Crasset**, qui nous a éclairé sur sa démarche en design, notamment le MuMO, musée mobile.

Enfin **Séverine BRAUD** est intervenue sur la photographie plasticienne.

Nous vous renvoyons à la **Ressourcerie** pour les comptes-rendus et les enregistrements. Il était intéressant, non seulement de pouvoir écouter des exposés en prise directe, mais aussi de poser des questions à nos invitées.

Toute personne désireuse de faire partager une recherche (pratique, théorique, numérique, pédagogique) peut le faire. Nous souhaitons mettre à profit aussi nos ressources et richesses internes sous forme de partage de connaissances, de contribution solidaire.

.1.2/ LA NEWSLETTER

Pour assurer un lien régulier avec les adhérents, nous avons édité une newsletter, la rédaction que vous recevez régulièrement, dans laquelle on vous communique des informations sur nos actions, sur les nouveaux textes qui paraissent, sur des événements, des sites, des expositions, des logiciels qui peuvent concerner notre enseignement. Nous allons changer son mode d'envoi pour qu'elle ne tombe plus dans les spams, forum, notifications ou promotions. Nous aurons besoin de vos retours pour savoir si cela fonctionne.

QRM.¹ : ces visioconférences aussi intéressantes soient-elles ne remplacent-elles pas une formation qui devrait être assurée par les IPR. N'y a-t-il pas un risque que l'institution se décharge puisque Polychrome comble un manque ? Sans compter la disparition de Canopé.

Différents échanges permettant de voir une disparité entre académie au sujet des formations académiques et de leurs contenus.

.1.3/ RELATION AVEC LES SYNDICATS

Nous avons aussi développé les relations avec d'autres associations ou syndicats.

Nous savons que pour nous faire entendre, il faut que les mêmes revendications se fassent par plusieurs interlocuteurs à la fois. Nous avons eu des échanges avec le SNES sur le bilan des années BLANQUER tant pour le collège que le lycée. Nous partageons le même constat : épuisement des enseignants évaluation chronophage, conditions de travail difficiles du fait notamment de l'absence de reconnaissance des spécificités des disciplines artistiques. Pour le temps d'enseignement en collège, nous avons formulé une mise en garde sur le développement d'un horaire plus conséquent, qui pourrait supposer un choix des élèves entre plusieurs disciplines : « optionalisation » dont nous ne voulons pas.

Nous avons demandé à adhérer à la « Conférence des associations de professeurs spécialistes »², qui regroupe des associations d'enseignants de la plupart des disciplines enseignées dans le secondaire. Elle part du principe que plus nous sommes nombreux, plus nous avons de force et d'impact pour faire entendre nos problèmes au ministère. C'est entre autres cette conférence qui a demandé au ministère de reculer la date du bac écrit de spécialité cette année par une pétition qui a très bien circulé. Ce qui nous a décidés à faire cette demande est que nous ne sommes pas obligés de participer à toutes leurs actions auprès des ministères. Un texte, une lettre peuvent être diffusés à la Conférence des associations sans qu'on les signe, ce qui nous donne une grande liberté, sachant que nous ne sommes pas toujours en phase avec les revendications des autres disciplines. Nous avons été acceptés et serons partie prenante dans diverses revendications, si besoin est.

.1.4/ CONTACT AVEC NOTRE INSPECTEUR GÉNÉRAL

En mars, une rencontre en visioconférence avec L'Inspecteur Général Christian VIEAUX a permis d'établir un premier échange constructif au cours duquel différents sujets ont été abordés : il nous a exposé ses points de vue et sa façon de défendre les arts plastiques. Nous lui avons mentionné notre difficulté à être reçus ou entendus par le ministère actuel. Il nous a conseillé de fournir des argumentaires appuyés sur des enquêtes. Nous espérons pouvoir travailler avec lui autour des questions qui nous concernent.

1 / **QRM** : Question ou Remarque d'un Membre de l'association

2 / <http://conferenceassociations.blogspot.com/>

Maintenant, nous attendons d'établir de nouvelles relations avec le ministère depuis la nomination du dernier ministre et avons l'espoir d'une meilleure concertation avec lui. On rappellera que Pap NDIAYE était directeur du musée de l'Immigration, où se sont tenues des expositions d'art contemporain de qualité : ce qui en fait non seulement un porte-flambeau de la lutte contre les discriminations et une potentielle écoute pour l'enseignement des arts plastiques.

.1.5/ LE SOUTIEN DES PROFESSEURS HORS MÉTROPOLE

Nous avons soutenu auprès de l'Inspecteur Général et du ministère la demande de notre collègue Aurélie MARTINAUD (Pékin) pour la création d'un poste en spécialité à Pékin (Lycée Français International), où elle enseigne en enseignement facultatif et soutient officieusement des élèves inscrits au CNED en spécialité. Le vivier d'élèves intéressés est en effet important dans son lycée. Nous attendons actuellement une réponse.

.1.6/ NOS PROJETS ET REVENDICATIONS EN COURS

Nous établissons des groupes de travail pour formuler des argumentaires afin d'appuyer des demandes au ministère et qui nous paraissent essentielles : orientation/dérogation des élèves de la 3e avant d'entrer au lycée, question des effectifs, heure de décharge et espace de la classe...

Par ailleurs, à la suite de la rencontre avec notre IG, pour compléter ces argumentaires, des enquêtes ont été mises en ligne sur le site. Nous avons besoin de témoignages. Nous vous invitons à remplir les formulaires de ces enquêtes afin qu'un nombre élevé de participants donne du sérieux à nos revendications. Ces formulaires fourniront des données qui sont indispensables pour travailler en alliance avec nos inspecteurs et pour être entendus, notamment en cabinet.

- pour l'enquête envers les professeurs, les demandes formulées sont : l'académie, l'environnement dans l'établissement, un compte rendu sur les sollicitations lié aux galeries d'établissements et comment accepter cette implication + consultation sur la gestion du matériel : <https://framaforms.org/enquete-aupres-des-professeurs-darts-plastiques-conditions-de-travail-place-des-arts-plastiques-dans>
- pour l'enquête envers les élèves de 3ème et lycéens : connaître les motivations pour poursuivre les arts plastiques et les différentes procédures qu'ils seraient prêts à faire pour poursuivre la spécialité ou l'option en lycée : <https://framaforms.org/enquete-aupres-des-eleves-qui-aiment-les-arts-plastiques-1649189046>

Ces deux enquêtes font particulièrement écho avec l'état des lieux au collège réalisé par l'IGESR et couvrant la période de 2019 et 2020 :

“Le rapport d'inspection générale présente un état des lieux des trois enseignements artistiques assurés au collège dans la scolarité obligatoire de tous les élèves : les arts plastiques, l'éducation musicale et l'histoire des arts. L'étude intègre les classes à horaires aménagés existantes dans différents arts. Elle approche les conditions à réunir pour une évaluation régulière de l'enseignement.”³

3 / Lien envoyé aux membres pour consulter ce rapport :

<https://www.education.gouv.fr/les-enseignements-artistiques-au-college-etat-des-lieux-et-perspectives-341079>

En présentant ces différentes enquêtes, nombreuses pistes furent exprimées par l'ensemble des membres :

- Nous souhaitons obtenir **une décharge horaire** pour la manipulation et le rangement du matériel d'arts plastiques, qui réclament du temps et de l'énergie et qui ne sont pas comptés dans notre service horaire.
- Nous voudrions convaincre de **limiter nos effectifs à 25 élèves** et avons déjà développé un argumentaire pour cela.
- Enfin le principe de **création et gestion d'une galerie d'établissement** nous paraît intéressant pour faire expérimenter aux élèves ce qu'est la mise en place d'une exposition. Mais de nombreux profs donnent de l'énergie et du temps pour les multiples tâches que cela suppose : exposition, textes des cartels ou des livrets d'accompagnement, mise en ligne... Leur création, leur tenue et mise en place demandent un travail conséquent, pédagogique, physique et moral. Il est rarement pris en compte, sauf dans des cas rares, **en rémunération ou en décharge horaire**. Le modèle pourrait être l'heure attribuée pour la chorale en Éducation musicale.

***QRM 1** : Il faudrait faire attention car réclamer des IMP ou des heures supplémentaires d'enseignement pour la tenue de galeries d'établissement comporte un danger, celui de la rémunération au mérite. S'il est obligatoire d'avoir une galerie d'établissement, tous les profs concernés doivent être rémunérés pour cela (le mieux étant la décharge horaire). Et puis si nous étions tous correctement rémunérés, nous n'aurions pas à réclamer une heure pour ceci ou cela.*

***QRM 2** : Les situations sont très différentes d'une académie à l'autre, d'un établissement à l'autre, les solutions seront sûrement multiples.*

***QRM 3** : Pour les heures supplémentaires ou IMP : les solutions sont très variables d'un établissement à l'autre, mais il faut réclamer des heures statutaires.*

***RB⁴ 1** : Nous placerons sur le site⁵ des documents interactifs pour chacune de ces rubriques. Si vos arguments ne s'y trouvent pas, vous pouvez compléter les points déjà définis.*

Les premières rubriques proposées

- ❖ La question des dérogations pour les lycéens
- ❖ La question des effectifs élève et découpage du service selon les groupes/classe
- ❖ L'attente institutionnelle de créer des galeries d'établissement (gestion, réseau, etc.)
- ❖ Une réflexion sur la salle de classe

4 RB : Remarque ou Réponse du bureau ou d'un de ses représentants

5 Site officiel de l'association : <http://polychrome-edu.fr/>

Pour la dernière rubrique, nous avons rappelé quel le texte de cadrage de 2014 proposé par Christian VIEAUX, IG d'arts plastiques, est toujours d'actualité : *CONSEILS ET PRÉCONISATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DES SALLES D'ARTS PLASTIQUES AU COLLÈGE, LEUR MOBILIER ET LEURS ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES*⁶

RB : On a dû publier un démenti sur le site, concernant la formulation de la F.A.Q. sur les sujets du bac selon laquelle le corpus de la première partie du sujet écrit de bac « favorise » deux œuvres. Nous avons été cités comme diffusant une « interprétation excessive » de cette formulation. Ce qui est totalement faux et nous est apparu comme un discrédit possible de notre association. D'où le démenti.

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER

Par Fabienne DELANNET

Les fonds proviennent uniquement des cotisations dont le montant est de 12 €. Ainsi 1145 € ont été cotisés, par 93 adhésions depuis septembre et quelques dons faits à l'association. On a pu constater une forte augmentation des adhésions du fait de passer par HelloAsso qui permet désormais de réaliser une adhésion en ligne.

L'association est indépendante et ne perçoit aucune subvention de l'État, ce qui préserve son indépendance.

L'association possède en fond propre 2142.48€ à la date de l'Assemblée générale 2021 et 1979.04€ au 10 juin 2022. On peut constater que les dépenses de 1308.44€ sont supérieures aux recettes du fait des rémunérations des conférencières. Mais ayant des fonds propres cela n'a pas été problématique. En revanche, le bureau intégrant des personnes de différentes académies, pour des consultations ministérielles, il faudra prévoir des frais de déplacements, et par ailleurs, l'initiative de conférences a été appréciée et semble aussi devoir perdurer. Aussi, nous soumettons au vote une augmentation de la cotisation pour la porter à 15€ et pouvoir rétribuer correctement nos conférenciers et déplacements futurs.

Vote du bilan financier

Approbation des comptes à l'unanimité.

Vote pour augmenter la cotisation à 15 €

Approbation à l'unanimité

Échanges libres suites aux votes

6 / voir liens : http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/IMG/pdf/2014_Preconisationsamanegament_salle_arts_plastiques_au_college-juin_2014.pdf
http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/IMG/pdf/2014_Preconisationsamanegament_salle_arts_plastiques_au_college-juin_2014.pdf

QRM 1 : Il faudrait faire attention à ce que nos cotisations ne prennent pas en charge les défaillances du ministère. Tout se passe comme si on privatisait ce qui devrait être assuré par Canopé.

QRM 2 : D'autant que Canopé a été torpillé sous le ministère BLANQUER, la suppression de nombreux postes et des réductions importantes de subventions ont été opérées.

RB : En effet, il faut faire attention à ne pas se substituer aux manquements ministériels. Il ne s'agirait pas d'une privatisation des fonctions autrefois attribuées à Canopé, mais d'une prise en charge collective, d'un choix libre des thématiques qui concernent collège et lycée, de la possibilité d'échanger directement avec les personnes de qualité et de constituer aussi une culture commune aux adhérents avec une mise à disposition de ces ressources en ligne. De plus, nous ouvrons cette dynamique de partage à tous ceux qui le souhaitent (comme Séverine BRAUD cette année) et ainsi faire partager les connaissances qui les passionnent, l'objectif étant aussi le plaisir du partage de contenus disciplinaires avec une dynamique intellectuelle.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU ACTUEL

Nombre de postes à pourvoir : 2

Membre sortant : 1

- Démission de Murielle PERRIN (secrétaire) et création d'un poste de *Webmestre*

Membres candidats : 1

- Denis GAUMÉ : secrétaire (*Enseignant en collège/lycée privé, puis public dans l'ac.de Poitiers*).

Approbation à l'unanimité

Création de poste : 1

Membres candidats pour un poste supplémentaire : 1

- Virginie APERS : *webmestre (Enseignante en collège privé dans l'ac. de Lille)*

Approbation à l'unanimité

Bureau, année 2022-2023 :

Présidente	Séverine BRAUD, enseignante en lycée, ac. Bordeaux
Co-président	Jérémy LOPEZ, enseignant au collège & lycée, ac. Nancy-Metz
Trésorière	Fabienne DELANNET, enseignante en lycée, ac. Nantes
Co-trésorière	Katelyne PIERRE SANTANGELI, enseignante en lycée, ac. Versailles
Secrétaires	Claire LABASTIE, enseignante retraitée, membre actif Denis GAUME, enseignant en collège, ac. Poitiers
Webmestres	Corinne BOURDENET-VICAIRE, enseignante en lycée, ac. Nancy-Metz Virginie APERS, Enseignante en collège, ac. Lille

Annonces

Nous désirons poursuivre les conférences autour du rapport à la nature (écologie, représentation, matière à créer) et sommes en demande de propositions pour pouvoir toucher le collège et le lycée avec pertinence, notamment à partir des points de programmes officiels.

Les modalités du baccalauréat, les sujets, les épreuves doivent être discutés à part. Un travail important a été opéré par les professeurs de lycée de l'académie de Versailles. De même, trois membres de Polychrome ont travaillé sur ces questions. Nous allons mettre leur réflexion en ligne.

Nous tenons une réunion à ce propos le 30 juin à 17H en visioconférence pour faire émerger les problèmes.

12H20

Fin de l'assemblée Générale.

Présidente

Séverine BRAUD



Co-président

Jérémy LOPEZ

